

## **NOTE D'INFORMATIONS PETITS AS 2019**

***Samedi 7 décembre 2019 de 9h45 à 17h30 à Parigné l'Evêque***

***Ouverts à tous les licenciés Poussins Benjamins.***

### **Pointage 9h45**

**\*10h00 à 12h00:** Ateliers ouverts à tous les poussins/benjamins 1, **licenciés promotionnel ou traditionnel.** (Récompenses à tous les participants posters-Médailles).

### **Pointage 13h30**

**\*14h00 à 17h30:** Compétition 3 tableaux mixtes (P-1/ P /B1) **licencié traditionnel.** (Récompenses à tous les participants, médailles au 3 premiers de chaque catégorie).

Possibilité de participer aux deux : matin et après-midi.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019**

### **1/ Règlement Petits As 2019:**

**Article 1 :** Les Petits As départementaux sont une épreuve de détection départementale et concerne les catégories Poussins et Benjamins 1er année en garçons et filles.

**Article 2 :** Les benjamins 1, les poussins, les poussins - 1 devront être licenciés traditionnels FFFT en Sarthe. Ils participeront à un tournoi sur une ½ journée avec l'objectif de faire jouer un maximum de parties.

**Article 3 :** Le tournoi sera placé sous la responsabilité d'un juge arbitre, les victoires et défaites seront comptabilisées pour le classement du joueur ; (coefficient 0.5)

**Article 4 :** Trois tableaux sont prévus : Poussins, Poussins – 1 et benjamins 1. Mixité dans les deux tableaux. Les joueurs seront placés en poule de 4 ou 3 puis tableau où toutes les places seront jouées (en fonction du nombre d'inscrits et de la capacité de la salle). Les parties se joueront au meilleur des 3 manches.

**Article 5 :** Les poussins d'année n-2 et après devront être licenciés Promo ou Tradi FFFT en Sarthe, ils participeront à différents jeux sous forme d'ateliers pendant une ½ journée. Ils seront amenés à pratiquer sur des tables évolutives.

**Article 6 :** Le coaching est interdit dans les 3 tableaux.

**Article 7 :** Pour prétendre à une sélection Régionale, il faut avoir participé à la phase départementale (sauf contre-indication médicale ou sélection à un stage de Tennis de Table Régional ou National. Dans ce cas le Comité peut accorder une Wild Card).

**Article 8 :** Chaque participant sera récompensé (posters, cartes postales, médailles).

**Article 9 :** La participation est gratuite pour tous les joueurs.

**Article 10 :** Engagement : Utilisez exclusivement le memento téléchargeable sur le site du CD.

Pour plus de renseignements, contactez : **Tessier Guillaume**, Conseiller Technique,  
[Guillaume.tessier@pingsarthe.org](mailto:Guillaume.tessier@pingsarthe.org)